

Environnement

Quels enjeux pour la maintenance ?

Toute activité humaine a un impact sur l'environnement. Partant de cette vérité, aujourd'hui inscrite dans la constitution française, la maintenance constitue donc une des multiples contraintes que rencontre tout exploitant d'une installation industrielle. La RHC nous en explique les enjeux.

► « La notion de pollueur-payeur est inscrite dans notre constitution. Il y est fait état que "l'avenir et l'existence même de l'humanité sont indissociables de son milieu naturel" ; "l'environnement est le patrimoine commun des êtres humains" ; "l'homme exerce une influence croissante sur les conditions de la vie et sur sa propre évolution" ; "la diversité biologique, l'épanouissement de la personne et le progrès des sociétés humaines sont affectés par certains modes de consommation ou de production et par l'exploitation excessive des ressources naturelles" ; "la préservation de l'environnement doit être recherchée au même titre que les autres intérêts fondamentaux de la Nation" ; et "les choix destinés à répondre aux besoins du présent ne doivent pas compromettre la capacité des générations futures et des autres peuples à satisfaire leurs propres besoins." »

La constitution proclame que :
Art. 3.- "Toute personne doit, dans les conditions définies par la loi, prévenir ou, à défaut, limiter les atteintes qu'elle est susceptible de porter à l'environnement".
Art. 4.- "Toute personne doit contribuer à la réparation des dommages qu'elle cause à l'environnement, dans les conditions définies par la loi".
En cas de non-respect de l'environnement, les sanctions économiques et judiciaires peuvent être conséquentes, sans oublier la dégradation de l'image du fautif.

En cas de non-respect de l'environnement, les sanctions économiques et judiciaires peuvent être conséquentes, sans oublier la dégradation de l'image du fautif.

En cas de non-respect de l'environnement, les sanctions économiques et judiciaires peuvent être conséquentes, sans oublier la dégradation de l'image du fautif.

En cas de non-respect de l'environnement, les sanctions économiques et judiciaires peuvent être conséquentes, sans oublier la dégradation de l'image du fautif.

Fonction maintenance

La norme FD X 60 000 définit la fonction maintenance comme un ensemble de composantes



Prise en compte des écoulements lors d'une intervention.



Maintenir, c'est effectuer des opérations préventives, correctives et curatives qui permettent de préserver les caractéristiques d'origine de l'équipement. C'est aussi assurer le bon équilibre entre un ensemble de contraintes.

de l'organisation de l'entreprise qui concourent à l'atteinte des objectifs de la maintenance. Ces objectifs concernent principalement la disponibilité des biens, la qualité du service ou du produit, l'optimisation du coût d'exploitation et le respect des contraintes de sécurité des personnes, des biens et de l'environnement.

Les installations se détériorent dans le temps du fait de leur usure ou de l'action d'agents extérieurs (liquides corrosifs, atmosphères agressives, etc.). Ces détériorations entraînent des dysfonctionnements pouvant engager la sécurité des biens et des personnes, diminuer la qualité, augmenter la consommation d'énergie et avoir un impact sur l'environnement.

Maintenir, c'est donc effectuer des opérations préventives, correctives et curatives qui permettent de préserver les caractéristiques d'origine de l'équipement. C'est aussi assurer le bon équilibre entre un ensemble de contraintes : productivité, gestion des plannings, approvisionnement, formation du personnel, qualité, environnement et autres problèmes techniques.

La maintenance prend en compte l'ensemble de ces contraintes qui en font un service "particulier" qui doit lutter contre toutes les nuisances.

Normes environnementales

La norme ISO 14001 définit l'environnement comme un milieu dans lequel un organisme fonctionne incluant l'air, l'eau, la terre, les ressources naturelles, la flore, la faune, les êtres humains et, de fait, toute activité humaine, dont la maintenance.

L'intégration des notions Qualité-Santé-Sécurité-Environnement (QSSE) en maintenance a des répercussions positives sur l'entreprise elle-même et pour ses salariés car elle permet de maîtriser puis anticiper les risques, garantir les intérêts de l'entreprise, différencier les produits par rapport à ceux des concurrents, prévenir et anticiper tout dysfonctionnement pouvant altérer la qualité, prévenir et anticiper les risques environnementaux.

Il faut donc revoir les modes opératoires traditionnels afin d'y intégrer une méthodologie environnementale. De cette phase d'intégration dépendra la réussite de la mutation du métier de mainteneur.

Trois axes de prévention

Une prise en compte « environnementale » par la maintenance s'entend sur les trois axes de prévention : air, eau, sol.

Concernant le sol, par exemple, une fuite d'huile hydraulique suite à une rupture de flexible devra donner suite à une réaction immédiate et maîtrisée. Le fluide arrivant au sol devra être contenu et absorbé et l'espace nettoyé immédiatement. Les déchets souillés devront faire l'objet d'une élimination dans un centre adéquat avec un suivi écrit (BSDI).

Autre exemple concernant l'air : les équipes de maintenance doivent veiller à ce que les évaporations de produits volatiles, ou tout simplement liées aux températures de fonctionnement, soient contenues par les bons systèmes de ventilation et filtration et surtout ne pas dépasser les seuils de saturation et polluer l'air ambiant. Lors de leur remplacement, les cartouches, filtres, média filtrant, etc... seront traités dans les circuits voulus, en tant que déchet classés DIS.

Enfin, concernant le risque « eau », la maintenance a pour rôle de prévenir tout débordement pouvant souiller la nappe phréatique ou les cours d'eau proche des installations. La mesure préventive peut consister en une démarche d'automatisation des contrôles en continu, d'examen visuels et de tests réguliers de sécurisation.



L'intégration d'une démarche environnementale constitue un levier de compétitivité pour l'entreprise.

Aspects Environnementaux Significatifs

Il en découle que le service maintenance se doit d'organiser la prévention des risques environnementaux et, dans ce cadre, se livrer régulièrement à une appréciation des AES (Aspects Environnementaux Significatifs). Prendre en compte ses AES, c'est analyser l'ensemble de ses processus et identifier chaque activité, produit ou service susceptible d'interaction avec l'environnement.

C'est également porter une attention particulière à la consommation d'énergie de son outil de production. Préserver l'environnement, c'est consommer le juste nécessaire. En permettant de meilleurs rendements grâce à un fonctionnement optimum, la maintenance se porte garante de cet aspect.

Pour simplifier, on peut retenir deux grandes classes de déchets : le Déchet Banal (DB) et le Déchet Industriel Dangereux (DID), anciennement classifié DIS (Déchets Industriels Spéciaux).

En tant que réseau d'hydrauliciens certifiés, La RHC vit au quotidien cette volonté de prise en compte environnementale. Un des exemples le plus courant est l'opération de vidange, nettoyage et remplacement de flexibles hydrauliques sur une centrale hydraulique ou un engin mobile. Ce type de travaux génère différents déchets : flexibles usagés, filtres hydrauliques remplacés, huile

vidangée, chiffons souillés, bidons d'huile vides, etc...

Ces déchets sont classés DID et doivent être traités en tant que tel en évitant qu'ils ne souillent eux-mêmes l'environnement durant leur prise en charge, en les éliminant en circuit spécialisé pour traitement et enfin, en suivant cette prise en charge par un BDS (Bon de Suivi) émis par un professionnel et valant preuve du traitement.

Mutation

Le métier de mainteneur change.... Il n'est plus question que la prestation s'arrête à la remise en route de la centrale ou de l'engin, mais bien lorsque que le chantier est rendu propre et sécurisé en prenant en compte des déchets ou en s'assurant que l'exploitant s'en chargera dans les règles.

Cette mutation concerne toutes les phases du processus.

. La phase de diagnostic, qui concerne l'ensemble des processus nécessaires à la réalisation des opérations de maintenance, mais intègre également l'environnement dans lequel se déroulent ces opérations. Cette étape permet de collecter et de traiter les données.

. La phase d'analyse, qui permet la hiérarchisation des actions à engager et des ressources à mettre en face (formation, recrutement, etc..).

. La phase de planification, qui consiste à nommer un responsable QSSE qui validera et sen-

sibilisera les acteurs du changement. Elle détermine les actions à engager, les méthodes, les moyens, les outils et les objectifs. . La phase de réalisation, qui englobe la formation de l'ensemble des acteurs afin qu'ils aient pleinement connaissance des enjeux environnementaux. La norme 14001 rappelle trois facteurs de succès : compétences, formation et sensibilisation.

Afin de formaliser cette démarche, il convient d'établir son système de management environnemental et les procédures en découlant. Puis de faire prendre conscience à tous de l'importance d'être en conformité avec cette politique environnementale. La maîtrise de ses AES s'avère par la suite primordiale au niveau de la performance.

Levier de compétitivité

Les responsabilités des uns et des autres doivent être clairement définies, de même que leur sensibilisation aux conséquences potentielles des écarts par rapport aux procédures.

L'intégration d'une démarche environnementale constitue un levier de compétitivité pour l'entreprise. Les directions sensibilisées à ce thème mettent en place une politique environnementale, premier maillon d'une chaîne à dérouler tout au long du fonctionnement de l'entreprise.

La formalisation documentaire d'un tel système constitue un réel travail de fond. La maîtrise de cette documentation ainsi que la maîtrise opérationnelle doivent faire l'objet de vérifications. De même, le volet "préparation aux situations d'urgence" relève d'un travail continu permettant d'assurer la pertinence de la démarche.

Ces principes d'intégration environnementale sont en partie repris dans le référentiel Qualicert de certification du métier de la maintenance et de la réparation hydraulique. Ce référentiel a été créé et déposé par le réseau de La RHC, qui sera d'ici peu le premier réseau certifié en France ».

La RHC (La Réparation Hydraulique Contrôlée)